

votre lettre du:

vos réf.:

nos réf.: **STA/CH/2008-013**

date: 14-03-2008

annexe(s): 1

contact: Dr Hauzeur Christiane

Tél.: 02/524.86.57

E-mail: christiane.hauzeur@health.fgov.be

Circulaire à l'attention du

- Directeur général
- Directeur du Département infirmier
- Coordinateur DI-RHM

Objet : Audits des données infirmières

Madame, Monsieur,

Par la présente je me permets de vous informer de la reprise des audits infirmiers.

Deux types d'audits sont prévus :

- les audits des données infirmières (RIM) enregistrées conformément au Manuel pour l'enregistrement du Résumé Infirmier Minimum, version 2, 1992 (RIM). Pour ce type d'audit, les hôpitaux seront sélectionnés par le SPF Santé Publique.
- les audits concernant l'enregistrement des données infirmières du RHM débutant en mars 2008 dans le cadre du Résumé Hospitalier Minimal conformément au Manuel de codage des données infirmières, version 1.4, juillet 2007 – précisions de décembre 2007 (DI-RHM). Ces audits seront réalisés sur base volontaire. Ils auront lieu durant les périodes d'enregistrement des DI-RHM, à savoir les 15 premiers jours de juin, septembre et décembre Les hôpitaux intéressés peuvent de se faire connaître en renvoyant, par mail ou par fax, le formulaire en annexe.
Le SPF sélectionnera un échantillon représentatif d'hôpitaux à auditer.
Le but de cet audit est de donner des conseils aux hôpitaux quant à l'enregistrement du DI-RHM et de rassembler des informations relatives à ce nouvel enregistrement notamment:
 - la procédure interne d'enregistrement des données infirmières,
 - l'exhaustivité des enregistrements en fonction des informations disponibles dans le dossier patient
 - les éventuelles difficultés rencontrées



service public fédéral
**SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Afin que ces audits puissent être réalisés dans les meilleures conditions possibles, il est demandé aux hôpitaux de mettre à la disposition des auditeurs des moyens techniques et du personnel en nombre suffisant.

La procédure d'audit sera diffusée ultérieurement sur le site web du SPF : <http://www.health.fgov.be>. Vous en serez informés.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef du service Datatmanagement,

Le Directeur général,

Dr I. MERTENS

C. DECOSTER

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION AUX AUDITS DI-RHM

A renvoyer par courriel ou par fax au plus tard le 15 avril 2008 à l'adresse suivante :

E-mail: stephanie.cruypelinck@health.fgov.be

Fax : 02/524.86.99

Identification de l'hôpital

NOM DE L'HOPITAL: _____

RUE/N°: _____

CODE POSTAL ET COMMUNE: _____

N°AGREATION DE L'HOPITAL: _____

NOM DU RESPONSABLE DI-RHM: _____

ADRESSE E-MAIL: _____

Le Directeur des Soins Infirmiers,

Le Directeur général,

...

...